



7, 10 et 11 décembre 2026

## le b.a.-ba de la comptabilité des artistes-auteur-ices

Dans le domaine de la gestion administrative des activités artistiques, la comptabilité emporte trop souvent la palme du rédhitoire. Et pourtant ! Savoir gérer sa comptabilité, c'est se donner l'opportunité de mieux négocier ses contrats, de comprendre la nature de ses dépenses et de ses recettes et de mieux gérer la production de ses oeuvres.

Avec cette formation, maze propose d'acquérir une méthode simple et efficace d'archivage et de gestion, de comprendre les fondamentaux de la comptabilité appliqués aux activités artistiques.

**Publics concernés :** Artiste, auteur·ice, graphiste, illustrateur·ice, photographe, réalisateur·ice souhaitant opter ou ayant opté pour le régime fiscal de la déclaration contrôlée.

### les objectifs

- Tenir sa comptabilité d'artiste-auteur·ice indépendant·e appliquée aux activités artistiques.
- Comprendre et respecter les principes fondamentaux de la gestion comptable.
- Maîtriser les fonctionnalités de base d'un logiciel de comptabilité appliquées aux activités artistiques.
- Rendre son activité conforme aux exigences fiscales.

### contenu de la formation

- La comptabilité tenue en recettes-dépenses appliquée aux activités artistiques : connaître et respecter la nomenclature du plan comptable général, le fonctionnement général des clauses, nature fiscales des rémunérations, les dépenses, les principes fondamentaux de la TVA.
- Organiser sa comptabilité : acquérir une méthode de classement et d'archivage des factures et justificatifs et gérer les différentes étapes déclaratives de votre activité d'artiste-auteur·ice.
- Appréhender un logiciel de comptabilité appliqué aux activités artistiques : principe général de saisie d'une opération, passer de la logique «cahier» à la logique informatique. Connaître et savoir remplir les informations indispensables des onglets Général, Impôts et Comptable.

### pré-requis

Maîtrise des outils basiques de l'informatique (traitement de texte, messagerie, internet...), disposer d'un ordinateur personnel et d'une connexion Internet, avoir suivi la formation Téléphérique de maze ou avoir des connaissances avérées du cadre fiscal et social des artistes-auteur·ices.

## outils pédagogiques

- Formation à distance
- Exercices pratiques sur un logiciel comptable
- Mises en situation
- Remise d'un dossier documentaire

## modalités d'évaluation

Les compétences des stagiaires sont évaluées à l'aide d'un formulaire de questions reprenant l'ensemble des éléments théoriques vus durant la formation. Celui-ci est complété à l'entrée et à la sortie de la formation de manière à estimer la montée en compétences de chaque stagiaire.

Un certificat de réalisation sera remis au/à la stagiaire à la fin de sa formation ainsi que son bilan de compétences.

## modalités d'organisation

- Formation en classe virtuelle et en travaux individuels ou en sous-groupes
- 18h de formation
- Nombre de stagiaires : 12 personnes maximum

lundi 7 décembre : de 9h à 13h et de 14h à 16h

jeudi 10 décembre : de 9h à 13h

vendredi 11 décembre : de 9h à 13h et de 14h à 16h

+ 2 heures de travail en autonomie

## coût de la formation

Coût de la formation globale de 18h :  
**40€/heure = 720€ TTC\***

Financement possible en fonction de votre situation :  
 nous contacter au moins 5 semaines avant la formation.

## responsable pédagogique

Mathilde Ehret-Zoghi fonde Maze en 2018, agence de conseil et de formation dans le domaine de la gestion administrative des activités des arts visuels. Au sein de maze, elle écrit les cours, conçoit les supports et anime les formations ou sessions d'information.

Mathilde Ehret-Zoghi intervient auprès des écoles supérieures d'art, de centres de formation continue, de centres d'art et d'associations, ainsi qu'auprès d'artistes et de structures pour les former, les conseiller et les accompagner.

## contacts

### Responsable pédagogique :

Mathilde Ehret-Zoghi  
 mathilde@maze-conseils.com

### Coordinatrice de formation et référente handicap (en cours de formation) :

Bianca Raviol  
 coordination@maze-conseils.com  
 06 59 16 53 90

## accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

## inscription

**formulaire d'inscription** ouvert dans la limite des places disponibles, pour toute information sur le financement de votre formation, nous contacter au moins 5 semaines avant le début de la formation.

## la démarche qualité de Maze

Pour s'assurer de la qualité de ses formations, Maze fait renseigner des évaluations par les stagiaires à l'issue de chaque session. Ce processus lui permet d'évaluer la pertinence du contenu des formations, l'adéquation des méthodes pédagogiques avec les objectifs fixés, la qualité des outils, ainsi que la qualité des conditions d'accompagnement des stagiaires.

SARL MAZE , SIRET : 83383748700010,  
 \* TVA non applicable en vertu de l'article 261-4-4-a, Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32590960059 auprès du préfet de région Hauts-de-France, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

